

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 717 13.05.21
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016
Dates des repérages : 19/05/2021 et 14/03/2022
Temps passé sur site : 00 h 45

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Hautes-Pyrénées**

Adresse : **6 Parc du Batan**

Commune : **65800 AUREILHAN**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété
Section cadastrale AK, Parcelle numéro 87,**

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Présence de traitements antérieurs contre les termites

Présence de termites dans le bâtiment

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Habitation (maison individuelle)**

..... **Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :

..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral.**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Monsieur BÉNITO Pierre**

Adresse : **10 rue Charles Manciet 65420 IBOS**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Propriétaire**

Nom et prénom : **Monsieur BÉNITO Pierre**

Adresse : **10 rue Charles Manciet
65420 IBOS**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **TROUSSARD Nicolas**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS**

Adresse : **7 rue Albert Camus
65800 Aureilhan**

Numéro SIRET : **79916992500010**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10778759404 / 31/12/2022**

Certification de compétence **16-738** délivrée par : **ABCIDIA CERTIFICATION**, le **03/08/2021**

D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

Rez-de-chaussée - Entrée	1er étage - Chambre 2
Rez-de-chaussée - Séjour 1	1er étage - Chambre 3
Rez-de-chaussée - Local 1	1er étage - Chambre 4
Rez-de-chaussée - Salle d'eau	1er étage - Chambre 5
Rez-de-chaussée - Cage d'escalier 1	1er étage - Balcon
Rez-de-chaussée - Placard sous escalier	1er étage - Séjour 2
Rez-de-chaussée - Chambre 1	1er étage - Cuisine 2
Rez-de-chaussée - Cuisine 1	1er étage - WC
Rez-de-chaussée - Garage	1er étage - Salle de bain
1er étage - Couloir	2ème étage - Grenier
1er étage - Cage d'escalier 2	Extérieur - Terrain

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
Rez-de-chaussée		
Entrée	Porte ouvrant - A - Bois - Non peint	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Non peint	Absence d'indice *
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Lambris bois + papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
Séjour 1	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Dallage pierres	Absence d'indice *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Crépi - Lambris bois + peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant 1 - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant 1 - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets 1 - B - Bois - Non peint	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant 2 - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant 2 - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets 2 - B - Bois - Non peint	Absence d'indice *
Local 1	Porte ouvrant 1 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 1 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Crépi ciment - Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Brut	Absence d'indice *
	Porte-fenêtre ouvrant + dormant - B - Aluminium - Peinture	Absence d'indice *
	Volets - B - Métal - Peinture	Absence d'indice *
	Porte ouvrant 2 - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 2 - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant + dormant 1 - B - Aluminium - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant + dormant 2 - B - Aluminium - Peinture	Absence d'indice *
	Salle d'eau	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture
Porte dormant - A - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Sol - Carrelage		Absence d'indice *
Murs - Plâtre - Faïence		Absence d'indice *
Plafond - Lambris PVC		Absence d'indice *
Fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Fenêtre dormant - C - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Cage d'escalier 1		Escalier - C - Béton - Carrelage
	Main-courante + balustres - Métal - Peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Escalier - C - Béton - Carrelage	Absence d'indice *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Lambris + papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
Placard sous escalier	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Béton + ragréage - Brut	Absence d'indice *
	Murs - Béton - Brut	Absence d'indice *
	Plafond - Béton - Brut	Absence d'indice *
Chambre 1	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet bois stratifié - Brut	Absence d'indice *
	Murs - Crépi - Peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets - D - Bois - Non peint	Absence d'indice *
Cuisine 1	Porte ouvrant 1 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 1 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet bois stratifié + carrelage	Absence d'indice *
	Plinthes - Bois - Non peint	Absence d'indice *
	Murs - Crépi - Faïence + peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Panneaux de polystyrène	Absence d'indice *
	Porte ouvrant 2 - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 2 - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets - D - Bois - Non peint	Absence d'indice *
Garage	Porte ouvrant 1 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 1 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Ciment - Brut	Absence d'indice *
	Murs - Crépi ciment - Brut	Absence d'indice *
	Plafond - Hourdis brique, béton - Brut	Absence d'indice *
	Porte ouvrant 2 - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 2 - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte ouvrant 3 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant 3 - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	1er étage	
Couloir	Sol - Carrelage	Absence d'indice *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Papier peint + lambris bois	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
Cage d'escalier 2	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Escalier - C - Bois - Brut	Absence d'indice *
	Murs - Briques + crépi ciment - Brut	Absence d'indice *
	Charpente - Bois - Brut	Absence d'indice *
	Couverture - Tuiles	Absence d'indice *
Chambre 2	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet bois	Absence d'indice *
	Plinthes - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Fenêtre ouvrant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - D - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets - D - Bois - Non peint	Absence d'indice *
Chambre 3	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet bois	Absence d'indice *
	Plinthes - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets - C - Bois - Non peint	Absence d'indice *
	Chambre 4	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture
Porte dormant - A - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Sol - Parquet bois		Absence d'indice *
Plinthes - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Murs - Plâtre - Papier peint		Absence d'indice *
Plafond - Plâtre - Peinture		Absence d'indice *
Fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Fenêtre dormant - C - Bois - Peinture		Absence d'indice *
Volets - C - Bois - Non peint		Absence d'indice *
Chambre 5	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet bois	Absence d'indice *
	Plinthes - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Porte-fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte-fenêtre dormant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
Volets - C - Bois - Non peint	Absence d'indice *	
Balcon	Sol - Ciment - Peinture	Absence d'indice *
	Mur - Crépi - Peinture	Absence d'indice *
	Garde-corps - C - Métal - Peinture	Absence d'indice *
Séjour 2	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Parquet bois	Absence d'indice *
	Plinthes - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Porte-fenêtre ouvrant - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte-fenêtre dormant - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets 1 - B - Bois - Non peint	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets 2 - C - Bois - Non peint	Absence d'indice *
Cuisine 2	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Dalles plastique	Absence d'indice *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Faïence + peinture	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - B - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Volets - B - Bois - Non peint	Absence d'indice *
WC	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Sol - Dalles plastique	Absence d'indice *
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Faïence + papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
Salle de bain	Porte ouvrant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Porte dormant - A - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Sol - Dalles plastique	Absence d'indice *
	Murs - Plâtre - Faïence + papier peint	Absence d'indice *
	Plafond - Plâtre - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
2ème étage		
Grenier	Sol - Béton - Brut	Absence d'indice *
	Murs - Briques - Brut	Absence d'indice *
	Charpente - Bois - Brut	Absence d'indice *
	Couverture - Tuiles	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant 1 - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant 1 - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant 2 - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant 2 - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre ouvrant 3 - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
	Fenêtre dormant 3 - C - Bois - Peinture	Absence d'indice *
Extérieur		
Terrain	Terrain - Arbres + arbustes + plantations diverses + pelouse	Absence d'indice *

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

* Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricoles**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur

place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Ensemble des locaux		<p>Éléments d'ouvrages, ouvrages et éléments NE POUVANT ÊTRE EXAMINÉS par l'opérateur de repérage le jour de sa visite d'inspection, et par conséquent, EXCLUS DU PRÉSENT RAPPORT car inaccessibles par conception, sans démontage et/ou sondages destructifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les poutres ou poteaux encoffrées, - l'ensemble des faces cachées des bois au contact des maçonneries, - l'ensemble des parties boisées encastrées dans la maçonnerie (montants de portes), - les planchers bois recouverts d'un revêtement fixé, emboîté ou collé, - les sous-faces d'escalier entièrement recouvertes, - les sous-faces de plancher bois sur solives - et, le cas échéant, leur plénum - entièrement masquées par un lattis plâtré ou une feuille de placoplâtre, - les charpentes et éléments de charpente qui ne sont pas rendus accessibles par l'existence d'un accès.

Liste détaillée des composants hors termites :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Résultats du diagnostic d'infestation d'agents de dégradation biologique
Néant	-	-

Note 1: Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :
Examen visuel des parties visibles et accessibles.

Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Propriétaire

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. – VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

Visites effectuées les **19/05/2021** et **14/03/2022**.

Fait à **Aureilhan**, le **14/03/2022**

Par : **TROUSSARD Nicolas**



Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l'honneur

Aucun document n'a été mis en annexe